



Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et Outaouais

COURRIEL

Montréal, le 19 septembre 2017

Objet Demande d'accès concernant 3700, rue Sainte-Catherine Est, lot 3 362
989, Montréal (Québec)

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 11 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demandé. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 30 septembre 1997, 3 pages
- Rapport de vérification, réservoir d'huile usée 15 juin 2011, 6 pages
- Pages couverture des phases I et II par Dessau-Soprin, octobre et décembre 2003

Nous vous informons que les études complètes ne sont pas au dossier et semble ne jamais avoir été reçue.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Falardeau pour :

...2

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 864-0856
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

M^{me} Nezha Boumchagdidin
Responsable
Loi d'accès aux documents

p. j.



Montréal

RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N^o/Référence: 7610-06-01-0313201

Date d'inspection: 97 / 09 / 24
A M J

1. Identification

Heure: Arrivée: _____ Inspecteur/Inspectrice: Danièle Poulin
Départ: _____ Accompagné(e) de: _____

Identification de l'intervenant

Nom de l'entreprise (raison sociale): Maisonneuve Chevrolat Geo Oldsmobile Ltée

Adresse du lieu inspecté	Adresse postale (si différente)
<u>3700, rue Ste-Catherine Est</u>	 STÉPHANE GRAVEL DIRECTEUR, SERVICE APRÈS VENTE 3700, STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL, QUÉBEC H1W 2E8 TÉLÉPHONE: 514-526-4471 • TÉLÉCOPIEUR: 514-525-7198
<u>Montréal (Québec)</u>	
<u>H1W 2E8</u>	

Nom du propriétaire: Paul Lamoureux
 Personne(s) rencontrée(s): Stéphane Gravel
 Fonction: Dir. service après vente 526-4471

Motif de la visite: inspection plainte vérification de rapports
 Plaignant/Plaignante: Rencontré(e) oui non

Nom et adresse	Téléphone

- Pièces annexées (nombre): Photos _____ Croquis _____ Plans _____ Cartes _____
- Échantillons prélevés: oui non
 - produits d'aérosol mousse plastique réfrigérant solvant
 - autre(s) échantillon(s): Annexe
(voir section pertinente)

Autres pièces annexées (précisez): 1 - Registre récupération et recyclage
2 - Facture retour de bombonnes

Buts: Vérifier la gestion des substances appauvrissant la couche d'ozone.



Montreal

RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610-06-01-0313201 Date d'inspection: 97, 09, 24
A M J

SECTION C

Identification de la catégorie d'intervenant

Climatisation automobile

(voir sous-section C1)

- Concessionnaire automobile
 Garage spécialisé en climatisation

Réfrigération mobile

(voir sous-section C1)

- Garage spécialisé en climatisation de camions et tracteurs
 Garage spécialisé en réfrigération de remorques routières

Réfrigération / climatisation commerciale et industrielle

(voir sous-section C2)

- Entrepreneur en réfrigération
 Propriétaire de grands immeubles

Production, distribution et vente de réfrigérants

(voir sous-section C3)

- Producteur et distributeur de CFC et de HCFC
 Entrepôt de distribution d'accessoires automobile
 Grossiste en réfrigération
 Grossiste en pièces d'appareils ménagers

SOUS-SECTION C1

Récupération / recyclage (art. 12, 13, 15 et 16)

Nombre d'emplacements pour travaux de climatisation automobile ? 3 appareils mobiles
Nombre de mécaniciens spécialisés en climatisation ? 3

LISTE DES MODÈLES D'APPAREILS

Modèle art 23-24	#Série	Fournisseur	Propriété *	
		art 23-24	L	A
		art 23-24	L	A
		art 2324	L	A
			L	A

* L: Location
A: Achat

Lors de la visite, les mécaniciens utilisaient-ils les appareils ? oui non
Nombre moyen de travaux mensuels sur des climatiseurs ? 2

Registre (art. 20 et 21)

Registres tenus: oui non Programme de reprise des contenants vides O N ()

Numérotation: _____ = _____
No du dernier No du premier Total

Période couverte: du janvier 96 au septembre 96 Nbre de travaux de récupération effectués pour la période: 22

SUBSTANCE(S) RÉCUPÉRÉE(S)

Nom	Quantité moyenne par registre
<u>CFC-12</u>	<u>1.5 lbs</u>
<u>134-A</u>	<u>1 lbs</u>

Montréal

RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 7610-06-01-0313201

Date d'inspection: 97 / 09 / 24
A M J

3. Conclusion

Maisonneuve Chevillet Eco Automobile H&C et Hochelaga Pontiac Buick H&C (06-01-0316701) opèrent le service mécanique, carrosserie et vente de pièces ensemble sous le nom de "Pièce et Service Hochelaga Maisonneuve". Le registre de récupération recyclage est en général bien maintenu sauf un manque \approx laus de la période sept 96 à août 97 (annexe 1). M. Bravel dit avoir rappelé à l'ordre les mécaniciens lors d'une réunion en juillet 97. Le type d'équipement et no. série est inclus au registre sur une feuille à part. L'achat et le retour des bombonnes se font par EM Canada (annexe 2). Il y a un dépôt sur chaque bombonne. (si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

4. Recommandations

Malgré un manque \approx laus pour la maintenance de leur registre de récupération, recyclage, il y a eu un rappel à l'ordre, et le registre a été remis en fonction. De plus, ils se sont mieux équipés par l'achat de 2 autres machines afin de récupérer et recycler les gaz réfrigérants. (si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

5. Vérification

Inspecté par:

Danièle Poulin
(chargé de projet)

Danièle Poulin
(signature)

97 / 09 / 30
A M J

(coéquipier)

(signature)

/ /
A M J

Vérifié par:

ANDRÉ (V) DE REINA
(nom)

André de Reina
(signature)

97 / 09 / 30
A M J

Commentaires du vérificateur:

Programme de contrôle environnemental I-18 Formulaire 1

Contrôle des réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

Application du Règlement sur les matières dangereuses

RAPPORT DE VÉRIFICATION
Réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

ADMINISTRATION	CCEQ - Direction régionale de :		
	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification :	10 juin 2011	Heure d'arrivée : 11h00 Heure de départ : 11h25
	Réalisée par :	Arno Neveu	
	Accompagné de :		
	SAGO		
Demande :	200234252	Intervenant : Arno Neveu	N° Intervention : 300667043
N° document produit :		N° Lieu d'intervention :	X2120529
Type d'intervention :	<input type="checkbox"/> première inspection programmée (état de situation et inventaire) <input type="checkbox"/> inspection programmée <input type="checkbox"/> inspection pour suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> inspection de suivi d'une plainte		

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom (raison sociale) :	Maisonneuve Chevrolet Pontiac Buick GMC		
	Autre nom :			
	Adresse civique :	3700, rue Sainte-Catherine Est		
	Municipalité :	Montréal	Code postal :	H1W 2E8
	Téléphone :	514-526-4471	Télécopieur :	514-525-7198
	Répondant :	art 53-54	Cellulaire :	
	N° de gestion documentaire :	7610-06-01-07207-01	Matricule CIDREQ :	
GPS (19T) :	NAD 83	Longitude (x) :	Latitude (y) :	

BUT DE LA VÉRIFICATION	Programme de contrôle des réservoirs d'huiles usées
-------------------------------	--

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	art 53-54	Contrôleur	514-526-4471	

TYPE D'ENTREPRISE	<input checked="" type="checkbox"/> Atelier mécanique commercial <i>(entretien de véhicules contre rémunération)</i>	<input type="checkbox"/> station-service (vente de carburants avec service d'entretien mécanique des véhicules) <input checked="" type="checkbox"/> garage d'entretien mécanique (atelier mécanique sans vente de carburants)
	<input type="checkbox"/> Atelier mécanique non commercial <i>(entretien de ses propres véhicules)</i>	<input type="checkbox"/> société de transport urbain ou interurbain <input type="checkbox"/> entreprise de camionnage <input type="checkbox"/> entreprise de services publics (électricité, téléphonie, câblodistribution) <input type="checkbox"/> autres, préciser : _____

Nombre de réservoirs	Type de réservoir	Nombre total de réservoirs de chaque type	Nombre de réservoirs reliés à un séparateur eau/huile
	Réservoir souterrain	1	1
	Réservoir hors-sol	0	0

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES

A.2 - Réservoirs souterrains

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Capacité (litres)	9000	
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)	1991	
Matériaux de fabrication du réservoir	<input checked="" type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Type de réservoir (article 58)	<input checked="" type="checkbox"/> Simple paroi <input checked="" type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Type de tuyauterie souterraine (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi <input checked="" type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Matériaux de fabrication de la tuyauterie	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une affiche indiquant le nom de la matière entreposée est placée à proximité de l'emplacement du réservoir (article 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Indiqué à l'exploitant	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est-il installé sous un bâtiment ? ¹ (article. 50)	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'évents	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'un système automatique de prise d'inventaire en continu (article 58)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est pourvu d'un système de prévention de déversement (article 58) (ex. : dispositif d'arrêt automatique, alarme de haut niveau, ball float valve)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Appeler M. Lamoureux, président Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?
La tuyauterie souterraine est munie d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

¹ L'article 50, qui interdit d'installer un réservoir sous un bâtiment, ne peut s'appliquer aux réservoirs d'huiles usées installés avant l'entrée en vigueur du transfert de responsabilité vers le MDDEP (1^{er} avril 2007). On veut toutefois connaître la situation actuelle, car celle-ci peut influencer sur la possibilité de retirer le réservoir du sol à la fin de sa vie utile.

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.2 - Réservoirs souterrains**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Le réservoir a déjà présenté un indice de fuite (article 59)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?
Le réservoir et la tuyauterie ont une protection cathodique contre la corrosion (article 61) Compléter ci-contre la section (rang) appropriée selon la réponse fournie (N/A, Non ou Oui).	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat :	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat :
	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input checked="" type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> • Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : mai 2010 • Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Résultat de ce rapport : <input checked="" type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées? 	<input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> • Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : • Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Résultat de ce rapport : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?
	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) La tuyauterie a été remplacée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Pour tout réservoir souterrain d'huiles usées installé le ou après le 1 ^{er} avril 2007 ainsi que pour un réservoir souterrain relié à un séparateur eau/huile installé le ou après le 13 novembre 2003, compléter la présente section. L'attestation de conformité d'installation du réservoir souterrain est incluse dans le dossier ministériel (article 70)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)

B - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES

(Voir explications à l'annexe 1)

Item de vérification	Cochez les items vérifiés périodiquement par l'exploitant et indiquez le constat établi lors de votre inspection	Fréquence de vérification par l'exploitant (nombre de fois/unité de temps)
Réservoir hors sol		
État du réservoir (vérifier s'il y a des signes de corrosion)	<input type="checkbox"/>	
Bassin de rétention (vérifier s'il y a présence d'huile et/ou d'eau)	<input type="checkbox"/>	
État des valves, des robinets et de la tuyauterie (vérifier s'il y a corrosion, égouttement ou fuite)	<input type="checkbox"/>	
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois¹	<input type="checkbox"/>	
Réservoir souterrain		
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois¹	<input type="checkbox"/>	
En acier : état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion² (RMD, article 62 : obligatoire 1 fois/2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/>	Aux 2 ans
Systèmes de protection		
État du mécanisme empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de vidange et de remplissage	<input type="checkbox"/>	
État des butoirs devant les réservoirs hors sol	<input checked="" type="checkbox"/>	Bon état – Tuyaux menant au réservoir
État de fonctionnement des alarmes de haut niveau si le réservoir en est muni	<input type="checkbox"/>	
Jaugeage et équipements de jaugeage		
État de fonctionnement de l'indicateur de niveau	<input type="checkbox"/>	
État de la baguette de jaugeage	<input type="checkbox"/>	
Jaugeage du réservoir³	<input type="checkbox"/>	
Autres items (précisez)		
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	

¹ Le personnel du MDDEP ne procède pas lui-même à la vérification du système de détection de fuites. Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait vérifier le bon fonctionnement de ce système aux 2 ans. Aucune fréquence particulière de vérification de ce système n'est inscrite dans le RMD. Toutefois, l'exploitant doit s'assurer en vertu de l'article 37 du RMD de leur bon état de fonctionnement, ce qui implique d'en faire une vérification régulière. Notez dans le tableau, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

² Non réalisable par le personnel du MDDEP, la vérification demande un appareillage spécialisé. L'article 62 du RMD oblige l'exploitant à faire réaliser la vérification une fois aux 2 ans et à conserver sur place le dernier rapport de vérification. Le personnel du MDDEP doit donc prendre connaissance du dernier rapport de vérification afin de s'assurer que le système de protection est fonctionnel. Notez dans les tableaux de la section A la disponibilité du rapport et l'état de fonctionnement tel qu'établi dans ce rapport. Notez dans ce tableau-ci, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

³ Le personnel du MDDEP n'a pas à jaugeer le réservoir lors de la visite. Un jaugeage mensuel était demandé à l'exploitant sous le régime du MRNF. Le réservoir devait être vidangé avant que le résultat du jaugeage révèle un danger de déversement. Notez dans ce tableau, la fréquence des jaugeages réalisés par l'exploitant.

Date de l'inspection :

No dossier :

C - GESTION DES HUILES USÉES

(Voir explications à l'annexe 1)

Les huiles usées sont expédiées régulièrement et un bon d'expédition, un contrat ou une facturation est disponible sur place (article 11)

Non

Oui

Date du dernier contrat/facturation : 11 juin 2011

Compléter ci-après les informations sur les destinataires et les transporteurs

Les huiles usées sont brûlées sur place :

Non

Oui, compléter ci-après.

Quelle est la puissance de l'équipement de combustion (art. 26) : _____ MW

L'exploitant détient-il un certificat d'autorisation

Non

Oui, date de délivrance : _____

Destinataires (article 11)

art 23-24

Transporteurs

D - HISTORIQUE DE CONTAMINATION

(Voir explications à l'annexe 1)

Y a-t-il eu des déversements d'huiles usées ou d'autres produits pétroliers sur le site le ou après le 1^{er} avril 2007 ?

Non Oui, indiquer :

• leur nombre : _____

• les quantités de produits impliqués par événement (litres) : _____

• les dates si connues (AAA-MM-JJ) : _____

Ces événements ont-ils été rapportés au MDDEP? Oui Non

À la suite de ces événements, a-t-on réalisé une étude de caractérisation du site?

Non Oui, indiquer :

• Cette étude a été remise au MDDEP : Oui Non (obtenir l'étude)

• Date (AAAA-MM-JJ) : _____

• Titre (nom) de l'étude : _____

À la suite de ces événements, a-t-on procédé à une décontamination?

Non Oui, décrire les travaux effectués :

COMMENTAIRES

- Appel de M. Lamoureux pour le système de détection de fuites à faire

SIGNATURES

Vérificateur : Arno Neveu
Lettres moulées

Signature

Date : 2011/06/17
Année / mois / jour

Superviseur : MICHAEL LAMOUREUX
Lettres moulées

Signature

Date : 2011/06/15
Année / mois / jour

Commentaires du superviseur :

Le système de détection de fuites doit être fonctionnel